

22.06.2017 - 14:03

Taxe au sac: aucune ombre au tableau selon les responsables



L'Association Région Valais romand l'affirme aujourd'hui: il n'y a aucune ombre au tableau concernant l'introduction de la taxe au sac. Et pourtant, le Conseil général de Monthey a refusé le projet présenté par son Exécutif la semaine passée. D'autres communes, comme St-Maurice sont toujours en train d'élaborer des propositions. L'objectif est d'introduire cette nouvelle taxe le premier janvier prochain.

D'ici la fin du mois, plus d'une trentaine de communes du Valais romand auront soumis leur règlement des déchets à l'approbation de leurs citoyens ou de leurs conseillers généraux. C'est ce qu'affirme le président de l'Association, Philippe Varone. Il précise que la population est consciente de la nécessité de modifier le système actuel et qu'elle réserve donc un accueil favorable à la taxe au sac.

Par ailleurs, le comité de l'Association Région Valais romand est aujourd'hui en mesure de confirmer que le prix de vente d'un sac de 35 litres a été fixé à 1 franc 90.

Radio Rhône SA Ch. St-Hubert 5 CP 1230 1951

Sion Tél. 027 / 327 20 20 Fax. 027 / 327 20 23

© copyright 2014 Rhône FM - created by [iomedia \(http://www.iomedia.ch\)](http://www.iomedia.ch)